

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Polyvalente Montignac**

**128**

Séance du conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 15<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2014 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

**Présences :** Mme Pascale Baillargeon, parent  
Mme Annie Cloutier, présidente  
Mme Véronique Labrecque, parent  
Mme Denise Lachance, parent  
Mme Véronique Laberge, enseignante  
Mme Nancy Morin, enseignante  
M. Sylvain Codère, enseignant  
Mme Lisa Roy, enseignante  
Mme Suzanne Grondin, représentante des professionnels  
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien  
Mme Pénélope Robineau-Pépin, vice-présidente du conseil des étudiants  
Mme Diane Turcotte, commissaire

**Absences motivées :** Mme Jennifer Cupples, vice-présidente  
Mme Annabel Lacroix, parent  
Mme Kim Arseneault, présidente conseil des élèves

**Membres de la direction :** Mme Maryse Talbot et M. Sylvain Brière

**Invités :** Mme Carole Girardin, vice-présidente Banque Nationale  
M. Raphaël St-Jacques, élève

**Secrétaire :** Mme Linda Plante

La rencontre débute avec la prise d'une photo pour la remise de la bourse de 15 000 \$ de la Banque Nationale. Par la suite, M. Sylvain Codère nous présente Mme Carole Girardin, vice-présidente de la Banque Nationale. Cette dernière explique que la Banque Nationale, par l'entremise de leur comité régional, « *Présents pour les jeunes de Estrie/Mauricie/Centre du Québec* »; est fière de soutenir la polyvalente Montignac et son programme « *La musique au service de la région du Granit* ». Pour la Banque, c'est sa façon de dérouler le tapis rouge à des centaines de jeunes de la région et de les appuyer dans la réalisation de leurs plus grandes aspirations.

Madame Girardin ne pouvant demeurer plus longtemps, elle quitte la rencontre.

**1. Mot de bienvenue**

Mme Annie Cloutier souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**CET-849**

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013**

À la liste des présences, il faut ajouter le nom de Mme Lisa Roy, enseignante, qui était présente à la rencontre du 11 décembre dernier.

Au point 3, adoption du procès-verbal du 13 novembre 2013, on demande de détailler de quelle façon la somme de 15 000 \$, remise au département de musique, sera utilisée. Nous aurions dû lire :

Le département de musique a reçu une bourse au montant de 15 000 \$ de la Banque Nationale. Cette somme servira, entre autres, à équiper d'un piano électrique chacune des neuf cabines de pratique, à compléter l'équipement du studio d'enregistrement et le local principal de musique sera bonifié d'un vibraphone et d'un carillon tubulaire.

Au point 8.1, Suivi du comité aviseur, nous aurions dû lire :

M. Sylvain Brière nous informe que la réunion du comité aviseur a dû être annulée à cause de la remise des médailles du Ministère du protocole qui avait lieu le dimanche 8 décembre 2013. Cet événement soulignait le courage et le travail de tous les intervenants suite aux événements du 6 juillet 2013.

**CET-850**

Sur la proposition de Sylvain Codère, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013 tel que modifié.

#### **4. Affaires en lien avec le procès-verbal**

M. Sylvain Codère nous présente M. Raphaël St-Jacques, élève de la 3<sup>e</sup> secondaire et percussionniste de l'ensemble Expresso de la polyvalente. Ce dernier témoigne de son intérêt et du plaisir à faire partie du « stage band » et de l'option musique de l'école. De plus, l'achat d'une batterie aux couleurs de l'école et de certains autres instruments de percussion le concerne directement. M. St-Jacques fréquentera l'école encore deux ans, et cela ajoute à sa motivation.

La bonification du matériel d'enregistrement permettra de créer un genre de studio d'enregistrement qui profitera aux élèves et aux membres du personnel le désirant. M. St-Jacques quitte la rencontre.

Au point 4, affaires en lien avec le procès-verbal :

En ce qui concerne la conférence sur les drogues, Mme Talbot nous informe qu'à la polyvalente nous bénéficions des services de personnes qualifiées comme intervenants. Messieurs Patrick St-Jacques, animateur AVSEC et intervenant en toxicomanie, ainsi que Daniel Gendron du centre Jean-Patrice Chiasson, sauraient nous offrir une conférence vers la mi-mars, le tout sera à être confirmé.

Pour ce qui a trait aux distributrices à condoms :

La polyvalente a reçu le contrat hier, le 10 décembre. Une lettre sera envoyée aux parents avant l'installation des distributrices dans l'école.

Au point 8.4, ajout de ressources :

L'ajout de 13,5 heures par semaine pour des intervenants à La Source apporte une grande différence dans la qualité des services offerts. Après un mois, le tout va plus rondement même s'il y a toujours beaucoup de travail.

La responsable, Mme Larin du CSSS, attirée à la polyvalente, viendra prendre le pouls de l'école auprès de nos professionnels, mardi 21 janvier prochain.

Au point 10.2, ½ journée d'activités de Noël :

Le taux de participation des élèves aux activités de Noël s'élève à 77%. De plus, il y a eu d'excellents commentaires concernant la décoration des deux salles publiques. Félicitations!

#### **5. Correspondance**

Réception de documents pour la semaine de la persévérance scolaire qui se tiendra du 10 au 14 février 2014.

#### **6. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucune question.

## **7. Rapport d'activités :**

### **7.1 Compte-rendu du représentant au comité de parents**

Mme Jennifer Cupples étant absente, il n'y aura pas de compte-rendu du comité de parents.

### **7.2 Rapport du conseil des élèves**

Mme Pénélope Robineau-Pépin nous informe que le Conseil des élèves a décidé de se réunir plus régulièrement étant donné la difficulté de faire avancer les différents dossiers. Donc, il y aura une rencontre tous les jours 4 et un midi de la semaine suivante.

La compilation du sondage va bon train. Elle se fait durant l'heure du midi seulement et, à ce jour, environ 75% des sondages complétés ont été compilés.

La journée pyjama a eu lieu comme prévu le 13 décembre et plus de 50% des élèves se sont présentés vêtus de leur pyjama. La vente de chocolats chauds fut un succès, et les profits serviront à la tenue du spectacle réconfort.

Pour ce qui est du spectacle réconfort, des démarches ont été faites auprès d'humoristes.

Dans le cadre des activités de Noël, plus de 40 élèves et 3 accompagnateurs ont participé à la sortie Bromont le 20 décembre dernier.

La production des calendriers géants pour présenter les activités sportives, les activités socioculturelles et les voyages est en cours. Ils seront affichés dans chacune des salles publiques dans les prochains jours.

## **8. Questions administratives**

### **8.1 Suivi au comité aviseur**

M. Sylvain Brière nous informe qu'à la dernière réunion de décembre, le comité aviseur a statué sur les critères et le nombre de voyages à l'école.

Il y aura création d'un formulaire incluant trois sections. La première décrivant le lien du voyage avec le programme d'étude de l'école; la seconde décrivant le lien avec le programme de santé et bien-être de l'école et la troisième indiquant l'indice de capacité de financement de la communauté.

Ce formulaire sera à compléter au début du mois de septembre. Par la suite, parmi les choix retenus, ces derniers seront soumis au conseil d'établissement au mois d'octobre. Les critères de sélections seront conformes aux normes de la Commission scolaire.

## **9. Questions éducatives**

### **9.1 Modalités d'application du régime pédagogique (approbation)**

et

### **9.2 Orientations générales en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des programmes (approbation)**

Le programme d'établissement regroupe les points 9.1 et 9.2. Ce document a été remis à la rencontre du 11 décembre dernier pour que les membres puissent en prendre connaissance. Les changements apportés au programme touchent principalement la classe-ressource.

De ce document découle la tâche des enseignants et ce qu'il y aura sur les feuilles d'inscription.

### 9.3 Rencontre des parents et enseignants le 27 février prochain

Les portes ouvriront à 18 h comme l'an dernier pour que l'on puisse accueillir les parents et remettre une copie du bulletin à ceux qui ne l'auront pas apporté avec eux. Les rencontres auprès des enseignants se dérouleront entre 18 h 30 et 21 heures, nous en serons à notre deuxième année avec cette formule qui fut très appréciée l'an dernier.

Il y aura un rappel pour cette rencontre dans le journal l'Écho de Frontenac une semaine avant la date, et une lettre destinée aux parents sera postée avec l'envoi des bulletins.

Les membres demandent que l'on y spécifie que les enfants accompagnant leurs parents n'aillent pas réserver une place en vue de la rencontre avec le prochain enseignant. Cette situation a été rapportée à quelques reprises par plusieurs personnes auprès de la direction.

### 9.4 Services complémentaires et particuliers et politique d'encadrement (dépôt)

Mme Talbot distribue les documents qui ont été modifiés. Ces derniers seront approuvés à la prochaine rencontre.

### 9.5 Semaine de la persévérance scolaire (info)

La semaine de la persévérance scolaire aura lieu du 10 au 14 février prochain. Du matériel promotionnel sera remis aux enseignants et aux élèves comme un bracelet indiquant une adresse Internet, un ruban pouvant être installé dans les fenêtres des portes de classe ou celle d'une voiture et des certificats à remettre aux élèves.

Il y aura le dîner opti-reconnaissance avec les membres du Club Optimiste pour 16 élèves (un par niveau et 3 en adaptation scolaire). Une valeur de 1000 \$, *en dollars LM*, et des certificats seront remis aux élèves.

Un site Internet est destiné aux enseignants pour les informer de toutes les activités et les moyens pour promouvoir la persévérance scolaire.

## 10. Informations

### 10.1 Les bons coups (5 min)

Bravo à M. Sylvain Codère pour avoir eu l'idée d'inscrire le département de musique au concours de la Banque Nationale.

On demande à Sylvain d'où est venue l'idée. Il répond que le tout part d'un courriel qu'il a reçu. Ce dernier indiquait que l'on pouvait inscrire un projet par école, alors il a tenté la chance.

L'enseignant Marc-André Nadeau est allé, avec ses élèves du pap hockey, disputer un match dans l'état du Maine le 6 décembre dernier.

Un étudiant de 5<sup>e</sup> secondaire, M. Patrick Boulanger, désirait réaliser le *Show étudiant* annuel. Il en a fait son projet intégrateur qu'il a présenté au conseil d'école. Son spectacle se nommera le *Show de la relève*. Il aura lieu le 4 avril prochain.

Une étudiante est en nomination pour Athlète de la relève en volleyball pour le Mérite Estrie, il s'agit de Noémie Daigneault.

Pour la première fois, notre équipe de soccer a participé au *Tournoi invitation de Ste-Hyacinthe*. Notre équipe n'a pas remporté de match, mais leur bel esprit d'équipe a régné.

Les élèves de FPT1 ont fait le père Noël pour le primaire.

Le projet CSSS avec l'approche « Planetree » et les élèves de Maryse Sylvain, Julie Tremblay et Nathalie Lapré ont apporté du bonheur aux patients hospitalisés en longue durée.

Des cartes de Noël personnalisées réalisées par les élèves ont été remises à chacun des patients. Environ 200 cartes en tout.

Un sapin de Noël a été installé et décoré par les élèves.

Les élèves du « PAP lectomania », quant à eux, font la lecture aux patients.

Chapeau aux enseignantes et à leurs élèves.

#### 10.2 Fondation Louise et Jean-Paul Fontaine

Cette fondation remet des bourses aux élèves pour les aider à poursuivre un projet personnel. L'an dernier, la Fondation Louise et Jean-Paul Fontaine a permis de remettre une somme de 15 000 \$ sous forme de bourses.

Nous sollicitons leur aide encore une fois cette année et nous attendons des nouvelles.

#### 10.3 Communication aux parents (info)

Il reste une communication aux parents, soit celle du 27 février prochain. Un rappel sera fait aux parents par l'entremise du journal local et un mémo sera remis aux élèves pour leurs parents.

#### 11. Varia

Aucun point

#### 12. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucune question.

#### 13. Questions des membres du conseil en cours.

Aucune question.

#### 14. Levée de l'assemblée

**CET-852**

Sur la proposition de Denise Lachance, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 15.

Annie Cloutier  
Présidente

Maryse Talbot  
Directrice